

Paris, le 31 octobre 2023

**Assurance vie : sur les trois premiers trimestres de l'année,
les cotisations sont en hausse de +4 %**

- Depuis le début de l'année, les cotisations affichent une hausse de +4,8 milliards d'euros, soit +4 %, à 113,2 milliards d'euros, une dynamique quasi identique sur les supports en euros et ceux en UC.
- L'assurance vie enregistre une collecte nette positive sur les 9 premiers mois de l'année 2023, à +1,3 milliard d'euros.
- Les cotisations sur un Plan d'Épargne Retraite (PER) assurantiel sont en hausse de +34 % sur un an.
- Les transferts de contrats d'assurance vie dans le cadre de la loi PACTE restent dynamiques.

L'assurance vie enregistre une collecte nette positive sur les 9 premiers mois de l'année 2023, à +1,3 milliard d'euros

En septembre 2023, les cotisations en assurance vie s'établissent à 10,8 milliards d'euros, en légère hausse par rapport à septembre 2022 (+1 %). Depuis le début de l'année, elles s'élèvent à 113,2 milliards d'euros, en hausse de +4 % par rapport à la même période en 2022. Cette hausse s'observe aussi bien sur les supports euros (+4 %) que sur les supports en unités de compte (UC, +6 %). La part des cotisations en UC s'établit à 40 % en septembre et depuis le début de l'année, part identique à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2022.

Les prestations s'établissent à 11,2 milliards d'euros au mois de septembre 2023 (et à 111,9 milliards d'euros depuis le début de l'année), un montant en hausse mais en phase de ralentissement par rapport au début de l'année : +5 % par rapport à septembre 2022, à comparer à +16 % depuis le début de l'année par rapport aux trois premiers trimestres de 2022. Les rachats s'établissent à 65,3 milliards d'euros, soit 58 % de l'ensemble des prestations contre 57 % sur la même période de l'année 2022.

En conséquence, la collecte nette s'établit à -0,3 milliard d'euros en septembre 2023 et à +1,3 milliard d'euros depuis le début de l'année.

L'encours s'établit à 1 895 milliards d'euros à fin septembre, en hausse de +4,7 % sur un an.

Les cotisations sur un Plan d'Épargne Retraite (PER) assurantiel sont en hausse de +34 % sur un an

En septembre 2023, 46 000 nouveaux assurés ont souscrit un PER auprès d'une entreprise d'assurance. Les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 776 millions d'euros, soit une hausse de +34 % par rapport à septembre 2022. Dans le même temps, 9 900 assurés ont transféré d'anciens contrats vers un PER pour 294 millions d'euros.

Au total, le marché des PER commercialisés par les entreprises d'assurance enregistre 55 900 assurés supplémentaires et 1 070 millions d'euros de versements sur le mois de septembre 2023.

La collecte nette des PER s'élève à +554 millions d'euros en septembre et à +4 371 millions d'euros depuis le début de l'année 2023.

Fin septembre 2023, 5,2 millions d'assurés détenaient un PER pour un encours de 68,8 milliards d'euros. Hors transferts, à fin mars 2023, la part de marché des entreprises d'assurance représentait 82 % des 2,6 millions de nouveaux titulaires d'un PER et 89 % des 24,1 milliards d'euros d'encours issus des affaires nouvelles.

Les transferts de contrats d'assurance vie dans le cadre de la loi PACTE restent dynamiques

Depuis le début de l'année, 252 000 contrats d'assurance vie ont été transférés dans le cadre de la loi PACTE (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER), contre 276 000 contrats au cours de la même période en 2022. Ces transferts portent sur un montant de 9,7 milliards d'euros (après 10,9 milliards d'euros au cours des 3 premiers trimestres de 2022) dont +2,3 milliards d'euros ont été réinvestis en UC (après +2,6 milliards d'euros).

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « *L'assurance vie reste un placement sûr pour les Français avec, en septembre 2023, des cotisations à nouveau en hausse. L'attrait qu'ils manifestent envers l'assurance vie montre leur attachement à ce produit d'épargne qui demeure un solide refuge à long terme.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | **LinkedIn** : [FranceAssureurs](#)